PASSATION DE LA PRÉSIDENCE DE L'AP-COI ET ÉLECTION D'UN NOUVEAU BUREAU EXECUTIF

***Maurice, 26 mai 2025*– L'Association des Parlements des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI) a tenu sa réunion statutaire à Ebène les 22 et 23 mai 2025, réunissant les délégations parlementaires des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles.**

Organisée avec l'appui du projet Gouvernance, Paix et Stabilité (GPS) financé par l'Agence française de développement (AFD), cette réunion marque une nouvelle étape dans la consolidation institutionnelle de l'AP-COI.

Une passation de présidence porteuse de vision

À l'issue des travaux, la présidence de l'AP-COI a été officiellement transmise de l'Hon. Shirin Aumeeruddy-Cziffra(Maurice) à l'Hon. Roger Mancienne, Président de l'Assemblée nationale des Seychelles. Dans son allocution, le nouveau président a tracé les grandes lignes de son mandat :

> *« Notre mission sera d'assurer la pérennité de notre organisation. Nous œuvrerons à la formalisation de son statut, de son système administratif et du rôle des parlements membres. Cela implique des décisions claires quant au financement futur de l'organisation. En termes d'objectifs politiques, nous devons renforcer notre région en tant qu'entité unique et collaborer pour répondre aux préoccupations communes. L'Indiaocéanie doit être [un] porte-parole fort de la stabilité et de la gouvernance en Afrique et dans le monde. »*

Un nouveau bureau exécutif élu

La réunion a également permis l'**élection du nouveau bureau de l'AP-COI**, composé de :

Président : Honorable Roger MANCIENNE (Seychelles)

Secrétaire générale : Honorable Babita Thanoo (Maurice)

Secrétaire général adjoint : Honorable BEFENO TODIMANANA Aymar Hyacinthe (Madagascar)

Deux rapporteurs : Honorable MARIAMA AHAMADA MSA (Union des Comores) et Honorable Philip Constantin MONTHY (Seychelles).

Cette réunion statutaire a permis :

- La validation des activités de l'année 2025, dont la mise en place de la bibliothèque virtuelle, la collaboration et le partage d'expériences avec les réseaux redynamisés par la COI (Plateforme des Femmes en politiques, Réseau électoral de l'océan Indien),les organisations de la société civile ainsi que les médias, la possibilité de coopération avec le Parlement Régional des Jeunes de l'Indianocéanie (PRJIO)
- La validation du calendrier de finalisation de l'étude comparative sur les systèmes parlementaires des pays membres ;
- La discussion sur la structuration administrative et financière de l'association (statut, contributions, partenariats, etc.)

Contact presse
communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

- La reflexion autour des actions de plaidoyer en convergence avec celles de la COI, notamment sur la sécurité alimentaire. En réponse, à la sollicitation du Secrétaire géneral de la COI, Edgard Razafindravahy, dans son allocution d'ouverture :

 « Le projet de création d'un espace agricole commun de la COI, a été soutenu par nos chefs d'État et de gouvernement. Il mérite aujourd'hui d'être relayé dans nos Parlements et auprès de vos concitoyens, car il porte une vision nouvelle, inspirée des ambitions fondatrices de la COI. »

Ressources additionnelles :
Biographie du président de l'Assemblée nationale des Seychelles et président de l'AP-COI :
Roger Mancienne est une figure emblématique de la vie politique seychelloise, reconnu pour son engagement indéfectible en faveur de la démocratie, de l'éducation et de la justice sociale. Né à Mahé le 12 décembre 1947, il poursuit brillamment ses études aux Seychelles, aux États-Unis et au Royaume-Uni, se spécialisant en langues et en éducation.

Pédagogue de formation, il s'illustre rapidement par son sens du service public et sa capacité à fédérer. Militant engagé, il joue un rôle essentiel dans la construction d'une opposition démocratique durant les années les plus sensibles de l'histoire des Seychelles. À travers une collaboration de longue date avec Wavel Ramkalawan, il contribue à poser les fondations d'une alternative politique crédible, au service des libertés fondamentales. Ensemble, ils cofondent le journal Regar, véritable pilier de l'expression indépendante pendant plus de deux décennies, et participent activement à la création du Linyon Demokratik Seselwa (LDS).

Le 28 octobre 2020, Hon. Roger Mancienne prête serment en tant que Président de la nouvelle Assemblée nationale, en reconnaissance d'un parcours marqué par la constance, la vision et le dévouement à l'édification d'une démocratie seychelloise fondée sur la liberté, le dialogue et la responsabilité.

En savoir plus : https://www.nationalassembly.sc/members/hon-roger-mancienne-mna
À propos du projet GPS : Lire
À propos de l'AP-COI : Lire
À propos du PRJIO : Lire